

L'Assurance retraite lance la 1^{re} plateforme européenne de cohabitation intergénérationnelle : **TOIT + MOI**

Paris, le 04 décembre 2017

À l'occasion de la 6^e édition du salon « [Préparer et bien vivre sa retraite](#) » 2017 (organisé par la Carsat Aquitaine et ses partenaires de l'interrégime), Renaud Villard, directeur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, donnera à Bordeaux le coup d'envoi, le vendredi 8 décembre, du service numérique [Toit + Moi](#), première plateforme européenne de cohabitation intergénérationnelle.



Dès janvier 2018, le site www.toitplusmoi.eu mettra en relation des étudiants (étudiants ou apprentis titulaires d'une bourse Erasmus) et des seniors pour des cohabitations, chacun s'engageant à une bienveillance mutuelle, à des échanges à l'occasion de repas ou de sorties, par exemple.

Afin de prévenir l'isolement des retraités, la Cnav et ses partenaires ont développé une plateforme numérique qui met en relation des retraités disposant d'une chambre libre avec des jeunes Erasmus à la recherche d'un logement.

Pour les seniors, ce dispositif permet une présence rassurante et une ouverture à une autre culture. Pour les jeunes, il supprime un frein à la mobilité en simplifiant l'accès au logement dans le pays d'accueil.

Il n'y aura pas d'engagement monétaire ou d'obligation de présence, uniquement une participation aux charges courantes (électricité, eau, internet, etc.) dans la limite de 150 euros mensuels. Un référent associatif accompagnera systématiquement le binôme.

Sur le 1^{er} trimestre 2018, début du déploiement, les retraités intéressés devront résider à Bordeaux, Paris ou Lille, dans le prolongement d'une première expérimentation réussie lancée à Bordeaux en septembre 2017.

Initié par la Cnav, Toit + Moi incarne le nouveau visage du service public numérique de la Sécurité sociale, en développant autrement la solidarité intergénérationnelle.

Ce projet a remporté, le 16 mars dernier, le premier prix du [service public innovant](#) organisé par le SGMAP (Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique).

L'Assurance retraite, un réseau de la Sécurité sociale au service des assurés

Avec 18 millions de cotisants, la Cnav, les Carsat, les CGSS et la CSSM qui forment l'Assurance retraite, représentent le premier régime de retraite en France. Chaque mois, elles versent une pension personnelle ou de réversion à plus de 14 millions de retraités et mènent des actions de prévention de la perte d'autonomie en faveur du bien vieillir. www.lassuranceretraite.fr